Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 2: Colloque 1985 de l'ADIJ : revendications de la jeunesse : réponses des pouvoirs publics

Vorwort: Colloque 1985 de l'ADIJ : après les flonflons de l'Année de la jeunesse...

Autor: Gentil, Pierre-Alain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Colloque 1985 de l'ADIJ: après les flonflons de l'Année de la jeunesse...

par Pierre-Alain GENTIL, secrétaire général de l'ADIJ

Un humoriste définissait la jeunesse comme «une grave maladie, dont les adultes guérissent heureusement chaque jour un peu mieux». La boutade illustre bien l'ambiguïté des sentiments que portent les adultes à leurs cadets. Leur nostalgie personnelle se heurte à la fermeté des revendications immédiates formulées par la jeune génération: le choc est inévitable... et vieux comme le monde!

Autant dire que l'ADIJ, en organisant en novembre dernier un colloque sur le thème «revendications de la jeunesse – réponse des autorités», ne prétendait pas résoudre définitivement le problème. Plus modestement, il s'agissait, en réunissant des responsables communaux préoccupés par ce dossier, de s'interroger sur les réalités régionales et d'évoquer certaines réalisations concrètes.

Disponibilité

En introduction, M. Guy-Olivier Segond, magistrat genevois et président de la Commission fédérale de la jeunesse, souligna que les jeunes n'attendent pas de leurs interlocuteurs adultes la mise au point d'une «conception globale de la jeunesse», grâce à laquelle tous les problèmes seraient inventoriés puis résolus. On ne peut d'ailleurs que les comprendre: l'expérience a en effet plusieurs fois démontré que les résultats pratiques de ces ambitieux documents se révèlent inversément proportionnels au nombre des pages publiées.

Les jeunes attendent avant tout des autorités une ouverture d'esprit, une disponibilité au dialogue, une volonté de prendre sérieusement en compte les aspirations de la jeunesse. Moins de grands discours, moins de vagues promesses, mais une meilleure écoute et – surtout – une volonté de collaboration.

Ouverture

M. Pierre Girardin, conseiller communal delémontain, évoqua pour sa part les aléas d'un tel dialogue. Si le principe obtient aisément un accord unanime, sa mise en œuvre se révèle plus ardue. Exemples à l'appui, M. Girardin démontre cependant que le jeu en vaut la chandelle. Bien sûr, l'impatience et la fougue des uns se heurte parfois vivement à la prudence et au pragmatisme des autres. Rien, après tout, de plus normal : le dialogue ne vise pas à supprimer les conflits. A tout le moins permet-il, lorsqu'il est ouvert avec franchise, de clarifier les divergences de point de vue et de ne pas en dramatiser à l'excès la portée.

Les premiers pas ne sont pas toujours faciles, ainsi que le relève M. Stéphane Piquerez, en présentant l'état des réalisations bruntrutaines. Mais l'importance de l'enjeu justifie, à son point de vue, qui rejoint celui des participants au Colloque 85 de l'ADIJ, la poursuite de l'effort... après les flonflons de l'Année de la jeunesse !

P.-A. G.